M.I.P
TANKS & SILOS

Agriculture

Solutions globales pour le secteur agricole

M.I.P., leader sur le marché, propose depuis plus de trente cinq ans des silos agricoles pour le stockage d'aliments secs chez les éleveurs, et ce dans toute l'Europe. M.I.P. s'est forgé une belle réputation dans ce secteur. Aujourd'hui, M.I.P. possède **une solution pour chaque demande de stockage sur le marché agricole**.

M.I.P. propose un large assortiment de silos à aliments et à fertilisants, mais aussi de cuves pour le stockage d'engrais liquides, des eaux d'évacuation et des co-produits tels que concentré de levures de blé, mélasse ou épluchures de pommes de terre traitées à la vapeur.

Touts nos cuves et silos sont fournis de manière standard en version semi-transparente et avec un revêtement transparent ou de couleur RAL résistant aux UV. Les cuves et silos peuvent être équipés de trappes de soutirage coulissantes, de vis sans fin, de convoyeurs, de dispositifs de brassage…

Nos cuves et silos doivent être résistants, sûrs et fiables. C'est pourquoi nous les fabriquons suivant les normes industrielles les plus sévères. Chaque système de stockage M.I.P. est conforme aux directives décrites, entre autres, dans les normes **DIN 18820** pour le polyester et **EN 13121** pour les cuves. Tous nos produits portent en outre le **marquage CE** signifiant qu'ils satisfont aux règles en vigueur au sein de l'UE.

Depuis plus d'un quart de siècle, M.I.P. se distingue en investissant en permanence dans des procédés de production de haute technologie, dans la qualité et dans la fiabilité de livraison. Nous sommes également **certifiés ISO 9001:2015**. Notre mode de production est conforme à la norme **EN 1090 1&2** pour l'acier. Chaque année, l'Institute for Structural Plastics vérifie la mise en oeuvre de ces normes.

Silo aliments

Les silos M.I.P. conviennent au stockage d'aliments composés de blé, d'orge, de maïs, de soja et d'autres produits secs. Nos silos sont fabriqués en une pièce. Grâce à un remplissage supérieur bridé, le remplissage obtenu est homogène. Et grâce à la paroi intérieure ultralisse, l'écoulement des produits est optimal, qu'il s'agisse de grains ou de produits farineux.

Les silos M.I.P. sont disponibles dans de nombreuses finitions avec goulotte de descente, avec soutirage extérieur, pour système d'alimentation ou sur jupe. M.I.P. peut également fournir tous les éléments complémentaires nécessaires tels que tuyauteries et systèmes de mesure et de réglage. Pour les produits dont l'écoulement est difficile, des solutions sur mesure sont possibles. Les silos peuvent être fournis avec une échelle, un couvercle pour remplissage par vis avec commande au sol.

Version standard

- Système de remplissage par le haut avec tuyau de remplissage galvanisée bridée Ø 102 mm
- Semi-transparent
- Diamètre de 1900 / 2200 / 2500 / 2800 / 3000 / 3500 mm
- Contenance de 4 à 100 m³
- Densité apparente de 700 kg/m³
- Support galvanisé sur pieds
- Évent en PVC Ø 160 mm
- Sur jupe pour qu'il n'y ait pas de boulons dans le silo (MLZ/MHZ)
- Extra puntje: Sur bague (MLR/MHR)

Options

- Easy-Flow pour un écoulement optimal du produit (abaisse la hauteur de déversement de 100 mm)
- Trappe de soutirage coulissante galvanisée ou en inox Ø 315 mm avec réducteur
- Densité tassée de 900 / 1.200 kg/m³
- Extension des pieds
- Trou d'inspection sur le toit
- Trou d'homme dans le cône
- Cyclovent sur le toit
- Coude de remplissage avec un rayon de 700mm, renforcé avec UPN
- Boulons et écrous en inox
- Aussi disponible sur portique, largeur et hauteur libres sur demande
- Aussi disponible avec cône excentré
- Couvercle pour remplissage par vis avec commande au sol
- Échelle

MLZ	Diamètre (A)					
Cubage	Ø 1900 mm	Ø 2200 mm	Ø 2500 mm	Ø 2800 mm	Ø 3000 mm	Ø 3500 mm
	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)
5 m³	4020 mm					
7 m³	4720 mm					
8 m³	5080 mm					
10 m³	5780 mm	5130 mm				
12 m³	6490 mm	5650 mm				
13 m³	6850 mm	5920 mm				
15 m³	7550 mm	6440 mm				
16 m³	7900 mm	6710 mm	5970 mm			
17 m³		6970 mm	6170 mm			
18 m³		7230 mm	6380 mm			
19 m³		7500 mm	6580 mm			
20 m³		7760 mm	6780 mm			
22 m³			7190 mm			
23 m³			7400 mm			
25 m³			7800 mm			
26 m³			8010 mm			
28 m³			8410 mm			
30 m³			8820 mm	7600 mm		
32 m³			9230 mm	7930 mm		
35 m³			9840 mm	8420 mm		
40 m³				9230 mm		
45 m³				10040 mm		
50 m³				10850 mm	9920 mm	
55 m³				11660 mm	10630 mm	
60 m³				12480 mm	11340 mm	
65 m³					12040 mm	10000 mm
70 m³					12750 mm	10510 mm
80 m³						11550 mm
90 m³						12590 mm
100 m³						13630 mm

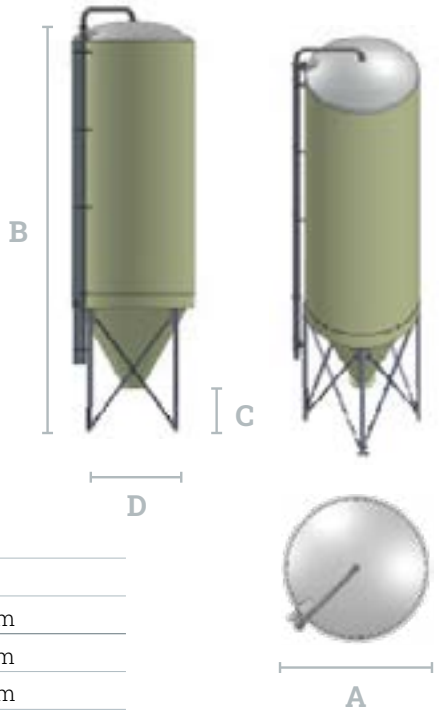

Hauteur de déversement (C)	1250 mm	1250 mm	1250 mm	1000 mm	1000 mm	1000 mm
Entraxe pieds (D)	1344 mm	1556 mm	1768 mm	1980 mm	2121 mm	2475 mm
Indication pour socle en béton *	2300 x 2300 x 400 mm	2300 x 2300 x 400 mm	2300 x 2600 x 400 mm	3250 x 3250 x 500 mm	3250 x 3250 x 500 mm	3750 x 3750 x 500 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

MLR	Diamètre (A)					
Cubage	Ø 1900 mm	Ø 2200 mm	Ø 2500 mm	Ø 2800 mm	Ø 3000 mm	Ø 3500 mm
	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)
5 m³	4020 mm					
7 m³	4720 mm					
8 m³	5080 mm					
10 m³	5780 mm	5130 mm				
12 m³	6490 mm	5650 mm				
13 m³	6850 mm	5920 mm				
15 m³	7550 mm	6440 mm				
16 m³	7900 mm	6710 mm	5970 mm			
17 m³		6970 mm	6170 mm			
18 m³		7230 mm	6380 mm			
19 m³		7500 mm	6580 mm			
20 m³		7760 mm	6780 mm			
22 m³			7190 mm			
23 m³			7400 mm			
25 m³			7800 mm			
26 m³			8010 mm			
28 m³			8410 mm			
30 m³			8820 mm	7600 mm		
32 m³			9230 mm	7930 mm		
35 m³			9840 mm	8420 mm		
40 m³				9230 mm		
45 m³				10040 mm		
50 m³				10850 mm	9920 mm	
55 m³				11660 mm	10630 mm	
60 m³				12480 mm	11340 mm	
65 m³					12040 mm	10000 mm
70 m³					12750 mm	10510 mm
80 m³						11550 mm
90 m³						12590 mm
100 m³						13630 mm

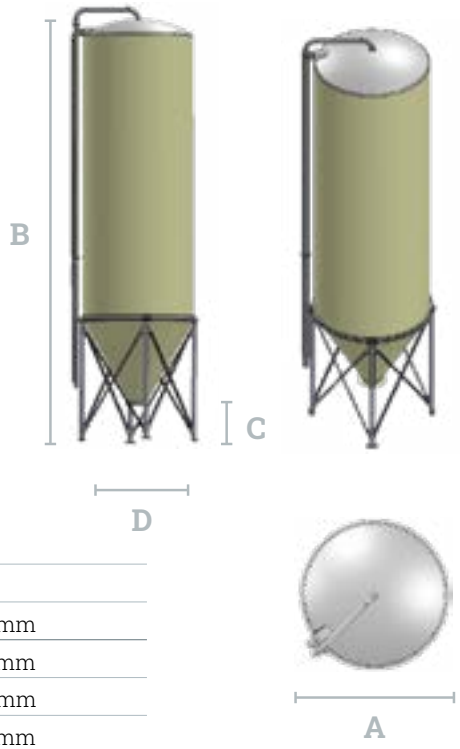

Hauteur de déversement (C)	1250 mm	1250 mm	1250 mm	1000 mm	1000 mm	1000 mm
Entraxe pieds (D)	1450 mm	1650 mm	1850 mm	2080 mm	2220 mm	2475 mm
Indication pour socle en béton *	2300 x 2300 x 400 mm	2300 x 2300 x 400 mm	2300 x 2600 x 400 mm	3250 x 3250 x 500 mm	3250 x 3250 x 500 mm	3750 x 3750 x 500 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

MHZ	Diamètre (A)			
Cubage	Ø 1900 mm	Ø 2200 mm	Ø 2400 mm	Ø 2500 mm
	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)
5 m³	5270 mm			
7 m³	5970 mm			
8 m³	6330 mm			
10 m³	7030 mm	6380 mm		
12 m³	7740 mm	6900 mm		
13 m³	8090 mm	7170 mm		
15 m³		7690 mm		
16 m³		7960 mm	7430 mm	7220 mm
17 m³		8220 mm	7660 mm	7420 mm
18 m³		8480 mm	7880 mm	7630 mm
19 m³		8500 mm	8100 mm	7830 mm
20 m³		9010 mm	8320 mm	8030 mm
25 m³			9420 mm	9050 mm
28 m³			10090 mm	9660 mm
30 m³			10530 mm	10070 mm

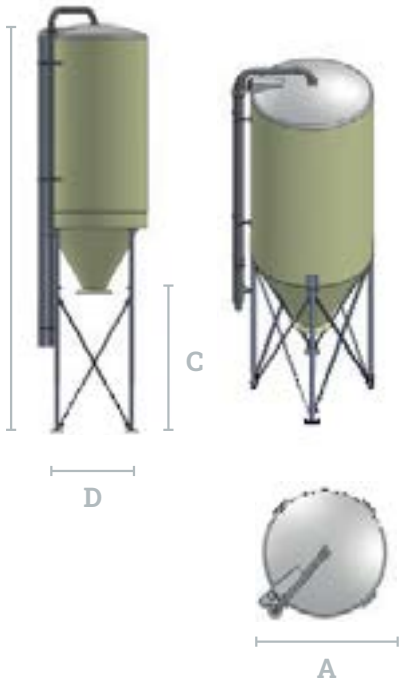

Hauteur de déversement (C)	2500 mm	2500 mm	2500 mm	2500 mm
Entraxe pieds (D)	1344 mm	1556 mm	1702 mm	1768 mm
Indication pour socle en béton *	2300 x 2300 x 450 mm	2300 x 2300 x 450 mm	2500 x 2500 x 450 mm	2600 x 2600 x 450 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

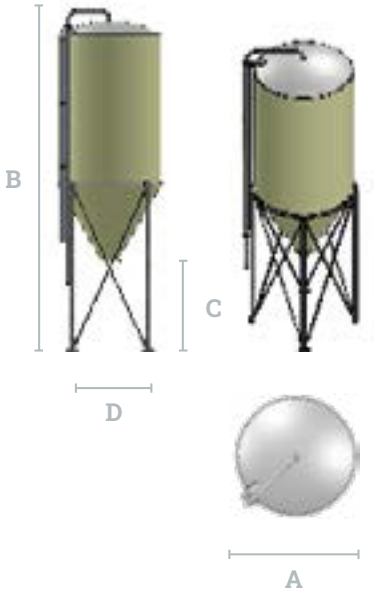

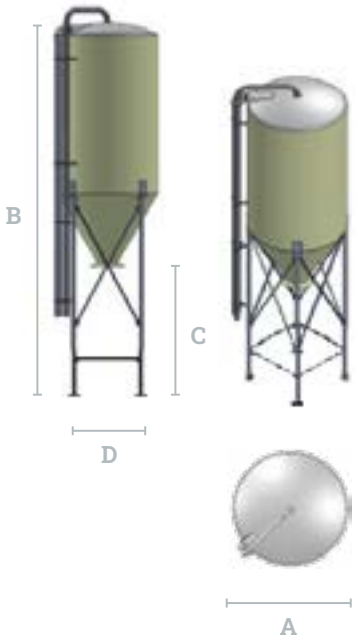

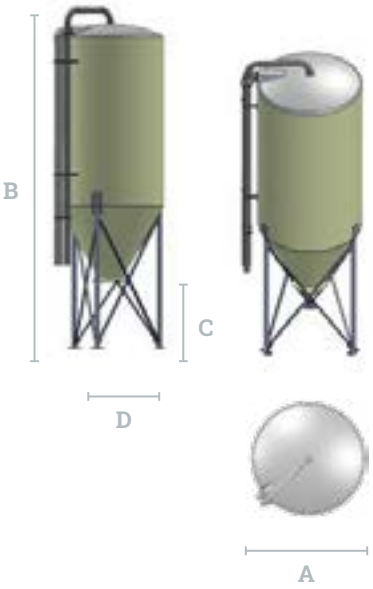

ML	Diamètre (A)
Cubage	Ø 1900 mm
	Hauteur (B)
5 m³	4020 mm
6 m³	4370 mm
8 m³	5080 mm
10 m³	5780 mm
11 m³	6140 mm

Hauteur de déversement (C)	1250 mm
Entraxe pieds (D)	1344 mm
Indication pour socle en béton *	2000 x 2000 x 400 mm

MH	Diamètre (A)
Cubage	Ø 1900 mm
	Hauteur (B)
5 m³	5270 mm
6 m³	5620 mm
8 m³	6330 mm
10 m³	7030 mm
11 m³	7390 mm

Hauteur de déversement (C)	2500 mm
Entraxe pieds (D)	1344 mm
Indication pour socle en béton *	2000 x 2000 x 400 mm

3P-ML	Diamètre (A)
Cubage	Ø 1900 mm
	Hauteur (B)
5 m³	4020 mm
6 m³	
8 m³	
10 m³	5780 mm
11 m³	

Hauteur de déversement (C)	1250 mm
Entraxe pieds (D)	1600 mm
Indication pour socle en béton *	2000 x 2000 x 300 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

M-Plus

M.I.P. lance le silo M-Plus. C'est un nouveau modèle développé spécialement pour éviter le démêlage de l'aliment dans le silo. Ce problème est rencontré essentiellement dans les élevages de poules pondeuses. Ce silo est équipé d'un cône 70° avec une sortie large de Ø 900 mm. Sous cette sortie il y a un boîtard pour 2 vis de Ø 125 mm ou Ø 150 mm pour aller dans le bâtiment.

Version standard

- Diamètre Ø 2800 mm
- Contenance 40/50/60 m³
- Densité 700 kg/m³
- Remplissage soufflerie galva Ø 102 mm
- Évent PVC Ø 160 mm
- 4-pieds galvanisés sur jupe FRP
- Transparent
- Toit blanc RAL9010
- Cône 70°
- Sortie large Ø 900 mm
- Hauteur de sortie 1000 mm
- Boitard horizontal avec double sorties Ø 125 mm ou Ø 150 mm

Options

- Cyclovent
- Trou d'homme

M-Plus	Diamètre (A)
Cubage	**Ø 2800 mm**
	Hauteur (B)
40m³	9420 mm
50m³	11030 mm
60m³	12660 mm

Hauteur de déversement (C)	1000 mm
Entraxe pieds (D)	1980 mm
Indication pour socle en béton *	3250 x 3250 x 500 mm

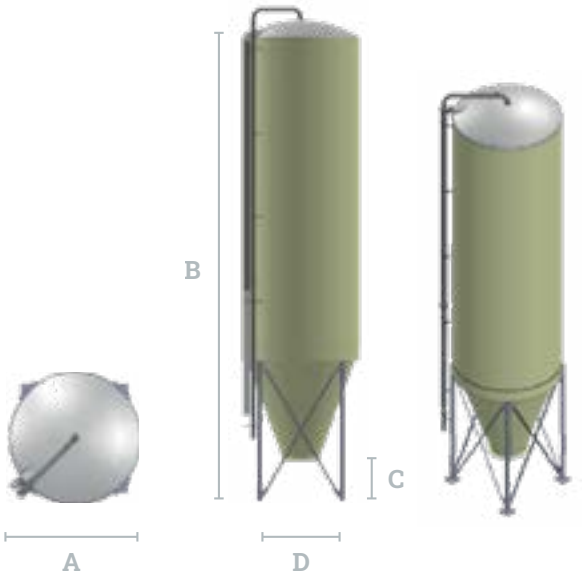

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

Silo double emploi

Nos silos double emploi donnent des solutions d'utilisation multiples. Ces silos sont **utilisables pour des produits solides ou liquides**, et donc très pratique pour des sociétés qui dépendent de la disponibilité des co-produits de l'industrie alimentaire.

Afin de pouvoir remplir la mélangeuse facilement, le silo a **des pieds hauts en acier galvanisé**. L'aliment solide peut donc être chargé facilement, et le produit liquide peut sortir sans problème par le **bras réglable**. Ce silo double emploi réduit vos risques d'investissement et vous donne plus de flexibilité.

Version standard

- Diamètre 2800 et 3000 mm
- Volume 40/50/60 m3
- Densité apparente 1100 kg/m3
- Température de remplissage maximum 50 degrés C
- Point de remplissage, avec fermeture en inox et raccord pour camion-citerne 4" VK100
- Bras de sortie pour mélangeuse diam 160 mm, dirigeable du bas avec une manivelle manuelle.
- Agitateur inox avec motoréducteur 4 kW. Axe épais 80x80x4mm avec accouplement cardan.
- Bloc de roulement fixé sur plaque en inox 6 mm à la sortie. 2 pales respectivement diam.900 mm et 1400 mm
- Trou d'homme ovale en FRP dans le cylindre
- Évent en PVC diam. 160 mm
- Sur pieds en acier galvanisé fixés à une jupe FRP, hauteur de sortie +/- 2M50
- Semi-transparent avec un toit blanc (RAL9010)

Options

- Boitier démarreur progressif pour l'agitateur
- Possibilité de transformer en silo pour le stockage d'aliments

	Diamètre (A)	
Cubage	**Ø 2800 mm**	**Ø 3000 mm**
	Hauteur (B)	**Hauteur (B)**
40 m³	10730 mm	10100 mm
50 m³	12400 mm	11475 mm
60 m³	13980 mm	12840 mm

Hauteur de déversement (C)	3500 mm	3500 mm
Entraxe pieds (D)	1980 mm	2121 mm
Indication pour socle en béton *	3250 x 3250 x 500 mm	3250 x 3250 x 500 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

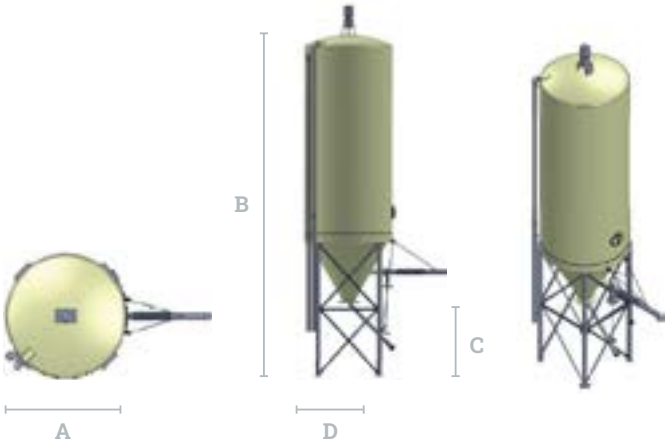

Silo d'exportation

Étant donné que les frais de transport internationaux peuvent s'avérer extrêmement élevés pour les silos standards, M.I.P. a développé un procédé de fabrication ingénieux permettant de transporter plusieurs silos simultanément.

Les silos destinés à l'exportation sont fabriqués en deux sections (superstructure et cone) extrêmement faciles à monter sur place a posteriori. La superstructure conique du silo permet de transporter une douzaine de silos par fret dans les différents établissements européens de M.I.P..

Nos silos d'exportation sont livrables et montables rapidement et à peu de frais, que ce soit à la pièce ou combinés. Les silos destinés à l'exportation sont disponibles auprès de nos distributeurs. Ces silos disposent d'une **norme structurelle** et possèdent l'homologation **ABZ** pour les 4 zones de vent (y compris les zones côtières).

Version standard

- Semi-transparent
- Revêtement à l'épreuve des UV
- Easy Flow
- Parois intérieures lisses
- Châssis galvanisé à chaud avec anneau porteur et 4 pieds
- Homologué pour les zones de vent 1 à 4

Options

- Couvercle pour remplissage par vis
- Échelle conforme aux directives DIN/ISO

MEX	Diamètre (A)		
Cubage	Ø 2200 mm	Ø 2515 mm	Ø 3000 mm
	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)
6 m³	4340 mm		
8 m³	5040 mm		
10 m³	5640 mm		
12 m³	6240 mm		
14 m³	6920 mm		
16 m³	7600 mm		
18 m³		7550 mm	
20 m³		8100 mm	
25 m³		9300 mm	
30 m³		10440 mm	7850 mm
40 m³			9850 mm
50 m³			12050 mm

Indication pour socle en béton *	2500 x 2500 x 250 mm	3000 x 3000 x 350 mm	3700 x 3700 x 350 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

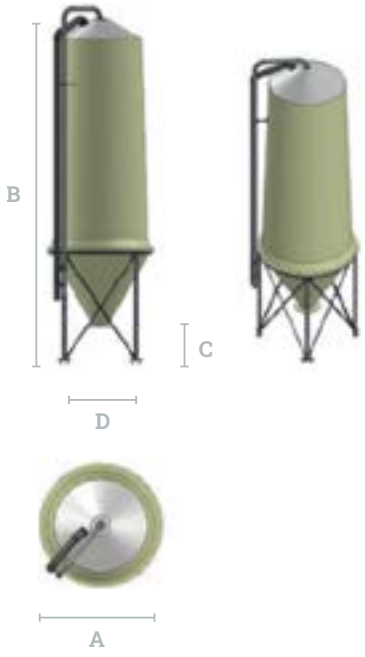

Silo à fond plat

Pour produits à écoulement difficile

M.I.P. a développé le silo à fond plat spécialement pour **les produits dont l'écoulement est difficile**. Le silo est équipé d'un **système d'extraction avec vis-balai** qui empêche toute démelage et assure une extraction continue du produit. Ce système diminue donc fortement les variations de composition du produit.

En outre, la vis-balai empêche l'accumulation du plus ancien aliment au fond du silo. **L'aliment qui entre en premier dans le silo est aussi le premier à en sortir**.

Version standard

- Trou d'homme galvanisé
- Fond plat en polyester sur structure en acier galvanisé à quatre pieds
- Système d'extraction avec vis-balai Ø 150 mm d'une capacité de 6 tonnes/heure
- Hauteur d'écoulement de la vis d'extraction Ø 150 mm : 550 mm
- Motoréducteur 380 V pour le système d'extraction
- Le motoréducteur doit être mis en marche avec démarrage progressif (non compris dans le prix)
- Le système d'extraction et la vis d'extraction sont entraînés par un motoréducteur et vont jusqu'au bord extérieur du silo
- Convient pour une densité apparente de 700 kg/m³
- Diamètre de 2 800 / 3 500 mm
- Semi-transparent avec toit blanc
- Tuyau de remplissage par le haut galvanisée Ø 102 mm avec coude renforcé
- Évent en PVC Ø 160 mm jusqu'à 1500 mm au-dessus de la fondation en béton
- Ancré au moyen d'ancrages forés
- Avec oreilles de guidage

VBS	Diamètre (A)	
Cubage	Ø 2800 mm	Ø 3500 mm
	Hauteur (B)	Hauteur (B)
40 m³	7950 mm	
50 m³	9580 mm	
60 m³	11200 mm	
100 m³		11940 mm

Indication pour socle en béton *	3250 x 3250 x 500 mm	3750 x 3750 x 500 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

Cuve

Pour co-produits humides

Les co-produits humides ne sont plus à exclure de l'élevage. Dans le cas des co-produits humides, le maintien de la qualité et de la valeur nutritive lors du stockage est essentiel. En outre, les cuves doivent résister à l'agressivité chimique de certains produits.

Les cuves pour co-produits humides de M.I.P. sont spécialement conçus pour répondre à ces exigences spécifiques de stockage. Les cuves sont fabriqués en plastique renforcé de fibres de verre et **ne rouillent donc pas et résistent aux agressions chimiques**. Ils sont en outre très faciles à nettoyer grâce à leur paroi intérieure ultra-lisse. Les cuves peuvent être à fond plat (PMV), sur jupe haute avec fond bombé (PML) ou sur jupe courte avec fond bombé (PMK).

Version standard

- Diamètre de 2800 / 3000 mm
- Sur jupe en PRV ou fond plat
- Cubage de 30 / 40 / 50 / 60 / 70 m³
- Vertical
- Portillon dans la jupe et trou d'homme ovale dans la virole
- Hauteur d'écoulement de 450 (PMK) ou 750 mm (PMV)
- Densité apparente de 1000 kg/m³
- Température de remplissage maximale : 50 °C
- Taux d'acidité maximal : pH 4
- Vanne : guillotine en laiton de 6" sous la cuve avec commande par glissière
- Évent en PVC Ø 160 mm
- Transparent avec traits tous les 5 m³
- Toit en couleur blanche
- Trou d'homme sur le toit
- Dispositifs de levage

Options

- Dispositif de brassage en inox
- Boîtier de commande en plastique avec minuterie et démarrage progressif pour le dispositif de brassage
- Point de remplissage avec obturateur en laiton 6" avec coude et raccord pour camion-citerne VK 4" avec bouchon

PMV	Diamètre (A)	
Cubage	Ø 2800 mm	Ø 3000 mm
	Hauteur (B)	Hauteur (B)
30 m³	5330 mm	
40 m³	6950 mm	
50 m³	8580 mm	
60 m³		8950 mm
70 m³		10360 mm
Indication pour socle en béton *	3750 x 3750 x 500 mm	3750 x 3750 x 500 mm

PMK	Diamètre (A)	
Cubage	Ø 2800 mm	Ø 3000 mm
	Hauteur (B)	Hauteur (B)
30 m³	6180 mm	
40 m³	7800 mm	
50 m³	9420 mm	
60 m³	11050 mm	9720 mm
70 m³		11130 mm
Hauteur de soutirage	450 mm	450 mm
Indication pour socle en béton *	3750 x 3750 x 500 mm	3750 x 3750 x 500 mm

PML	Diamètre (A)	
Cubage	Ø 2800 mm	Ø 3000 mm
	Hauteur (B)	Hauteur (B)
30 m³	6480 mm	
40 m³	8100 mm	
50 m³	9720 mm	
60 m³	11350 mm	10020 mm
70 m³		11430 mm
Hauteur de soutirage	750 mm	750 mm
Indication pour socle en béton *	3750 x 3750 x 500 mm	3750 x 3750 x 500 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

Silo à engrais

Nos silos à engrais sont disponibles en différentes tailles et finitions. Le modèle standard est complètement recouvert d'un **revêtement blanc résistant aux UV** afin de préserver la qualité des fertilisants. Le silo peut être équipé d'un Easy-Flow pour un écoulement optimal du produit et d'une trappe de soutirage coulissante en inox.

Les silos ont une **hauteur de soutirage standard de 200 cm** et sont disponibles avec une structure oblique, sur pieds courbés ou avec portique pour que l'épandeur à engrais puisse facilement rouler sous le silo.

Version standard

- Système de remplissage par le haut
- Pieds obliques, pieds courbés ou portique galvanisés
- Trappe de soutirage en inox Ø 315 mm
- Conduite de remplissage bridée en acier galvanisé Ø 102 mm
- Évent en PVC Ø 160 mm
- Mis en place et ancré au moyen d'ancrages forés
- Calculé pour une densité apparente de 1100 kg/m³
- Diamètre de 2500 mm
- Hauteur libre de 2000 mm
- Revêtement blanc intégral

Options

- Easy-Flow pour un écoulement optimal du produit (abaisse la hauteur d'écoulement de 100 mm)
- Coude de remplissage renforcé au manganèse (galvanisé)
- Trou d'inspection sur le toit
- Couleur différente et/ou bandes transparentes
- Plus grandes contenances sur demande
- Tous les boulons en inox
- Doseur 50 litres droit (tube en PVC Ø 300 mm et trappe coulissante en inox, y compris matériel de fixation)
- Doseur 50 litres avec coude (tube en PVC Ø 300 mm et trappe coulissante en inox, y compris matériel de fixation)

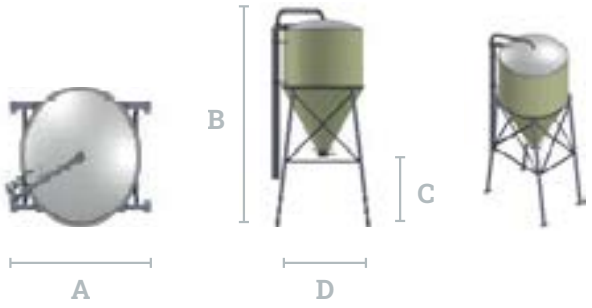

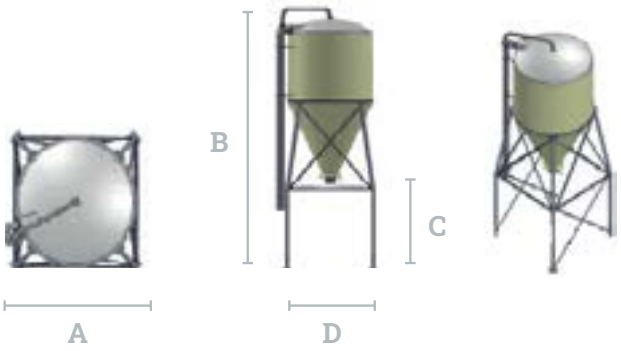

MSR	Diamètre (A)
Cubage	Ø 2500 mm
	Hauteur (B)
8 m³	5340 mm
10 m³	5750 mm
12 m³	6150 mm
14 m³	6560 mm
15 m³	6770 mm
20 m³	7780 mm
25 m³	8800 mm

MSGR	Diamètre (A)
Cubage	Ø 2500 mm
	Hauteur (B)
8 m³	5340 mm
10 m³	5750 mm
12 m³	6150 mm
14 m³	6560 mm
15 m³	6770 mm
20 m³	
25 m³	

Hauteur de déversement (C)	2000 mm sans clapet
Largeur libre bas (D)	3000 mm
Largeur libre haut	2300 mm
Indication pour socle en béton *	4000 x 2500 x 500 mm

Hauteur de déversement (C)	2000 mm sans clapet
Largeur libre (D)	2500 mm
Indication pour socle en béton *	3200 x 3200 x 400 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

Silo à engrais sur portique, largeur et hauteur libre sur demande.

Cuve à fond plat

Pour engrais liquides

M.I.P. propose une large gamme de **cuves de stockage en polyester, avec ou sans liner, adaptés aux environnements les plus agressifs** et résistants à des températures de - 40 °C à + 120 °C.

Nos cuves en polyester conviennent donc parfaitement au stockage de fertilisants liquides. Ils possèdent notamment **une exceptionnelle résistance chimique et d'excellentes propriétés mécaniques**. Ce qui en fait la solution idéale dans des milieux agressifs et corrosifs. En outre, les cuves en polyester ne demandent qu'un entretien minimum grâce à leur **paroi intérieure ultra-lisse**.

Version standard

- Cuve à fond plat pour le stockage de fertilisants liquides
- Calculé de manière standard pour une densité apparente d'environ 1300 kg/m³
- Température ambiante maximum de 40 °C
- Évent en PVC Ø 160 mm
- Bride de sortie DN80 avec vanne en inox cadenassable
- Traits tous les 5 m³ (tous les 10 m³ pour les diamètres de 3500 mm)
- Avec pattes d'ancrage et dispositifs de levage
- Conçu pour une pression de procédé atmosphérique
- Toit de couleur blanche
- Joints en EPDM
- Cubage de 20 à 100 m³
- Trou d'homme ovale en polyester dans le bas du cylindre jusque 70 m³ (trou d'homme DN500 > 70 m³)

VBEW-VM	Diamètre (A)			
Cubage	Ø 2500 mm	Ø 2800 mm	Ø 3000 mm	Ø 3500 mm
	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)
20 m³	4430 mm			
30 m³	6470 mm	5330 mm		
40m³		6950 mm	6120 mm	
50 m³		8580 mm	7530 mm	
60 m³			8950 mm	
80 m³				8880 mm
100 m³				10950 mm

Indication pour socle en béton *	3250 x 3250 x 500 mm	3750 x 3750 x 500 mm	3750 x 3750 x 500 mm	4250 x 4250 x 500 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

Cuve à fond plat

Pour eaux d'évacuation

Les cuves à fond plat en polyester conviennent parfaitement pour le stockage des eaux d'évacuation car ils **résistent aux propriétés chimiques spécifiques des eaux d'évacuation**. Ces cuves conviennent pour les eaux d'évacuation contenant des résidus d'acide sulfurique, de sulfate d'ammonium, de nitrates et de nitrites. La densité est calculée sur des produits de masse volumique allant jusque 1200 kg/m³

Chaque cuve pour eaux d'évacuation est recouvert d'une **couche de finition riche en résines, semi-transparente et résistante aux UV**. Le toit de la cuve standard est peint en blanc (RAL 9010), mais vous pouvez aussi choisir une autre couleur RAL, ou par exemple y faire imprimer votre logo.

Version standard

- Cuve à fond plat adapté au stockage d'eaux d'évacuation contenant des résidus jusque 0,5 % d'acide sulfurique et 30 % de sulfate d'ammonium.
- Diamètre de 2500 / 2800 / 3000 / 3500 mm
- Cubage de 20 à 100 m³
- Conduite de remplissage en PVC Ø 40 mm, PN10, le long de la paroi vers le bas
- Soutirage DN150 avec vanne papillon en plastique et raccord pour camion-citerne 6" galvanisé
- Trou d'inspection sur le toit et évent Ø 160 mm jusqu'à 1500 mm du sol
- Conçu pour une pression de procédé atmosphérique
- Toit de couleur blanche
- Œillets de levage et de guidage galvanisés
- Appuis avec ancrages forés
- Joints EPDM

Options

- Raccord pour camion-citerne en inox

VBEW-SP	Diamètre (A)			
Cubage	Ø 2500 mm	Ø 2800 mm	Ø 3000 mm	Ø 3500 mm
	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)	Hauteur (B)
20 m³	4430 mm			
30 m³	6470 mm	5330 mm		
40m³		6950 mm	6120 mm	
50 m³		8580 mm	7530 mm	
60 m³			8950 mm	
80 m³				8880 mm
100 m³				10950 mm

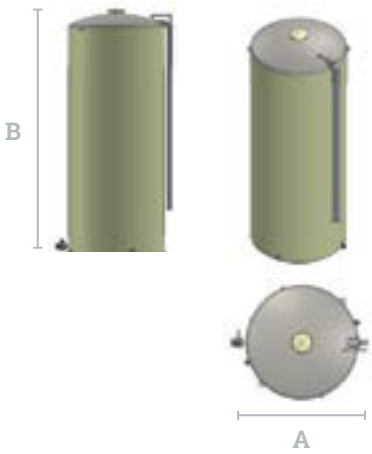

Indication pour socle en béton *	3250 x 3250 x 500 mm	3750 x 3750 x 500 mm	3750 x 3750 x 500 mm	4250 x 4250 x 500 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

Cabine de pesage

- Porte refermable (900 x 2200 mm)
- Toit en RAL 9010 (blanc standard)
- Pattes d'ancrage en inox (à 200 mm du sol)
- Œillet de levage en inox
- Diamètre intérieur (en haut) de 1790 mm (pour 6 / 16 m³)
- Diamètre intérieur (en haut) de 1905 mm (pour 18 / 20 m³)

TYPE	Hauteur pieds non compris	Hauteur pieds compris	Ø Extérieur en bas	Ø Intérieur en bas
MEX 06	1950 mm	2150 mm	2220 mm	1910 mm
MEX 08	2650 mm	2850 mm	2220 mm	1910 mm
MEX 10	3260 mm	3460 mm	2220 mm	1950 mm
MEX 12	3860 mm	4060 mm	2220 mm	1990 mm
MEX 16	5230 mm	5340 mm	2220 mm	2080 mm
MEX 18	4910 mm	5110 mm	2520 mm	2165 mm
MEX 20	5470 mm	5670 mm	2520 mm	2200 mm

*L'entrepreneur est responsable de l'exécution et du calcul de la fondation.

Dispositifs de brassage

Pour toutes les cuves jusqu'à 50m³

Dispositif de brassage 4 KW:

- Motoréducteur 4 kW, 41 tpm, avec console
- Deux pales de brassage Ø 600 mm et une palette Ø 900 mm ; tube en inox à paroi épaisse
- Axe : tube creux en inox à paroi épaisse
- Y compris paliers de support avec appuis et raccord cardan en inox
- Intégralement monté dans la cuve, y compris câblage jusqu'en bas de la cuve
- Pales de brassage adaptées au produit stocké
- Dispositif de brassage particulier sur demande

Il est recommandé d'utiliser un démarreur progressif pour le raccordement du dispositif de brassage.

Demandes spéciales

Nous donnons dans cette brochure un aperçu de nos produits standards. Vous pouvez bien entendu demander à M.I.P. de concevoir des solutions sur mesure. Pour les produits moins courants, comme les silos compacts 2-en-1, les pré-mélangeurs ou les accessoires pour silos, nous vous recommandons de nous contacter afin que nous puissions vous proposer une solution adaptée.

Conditions générales

1. Général

Les dispositions ci-dessous s'appliquent à tous nos contrats de vente et à tous nos services, sauf convention contraire expresse et écrite. M.I.P. et l'acheteur est désigné ici respectivement par vendeur ou acheteur, mais les conditions de facturation s'appliquent également mutatis mutandis si l'accord conclu est un accord contractuel.

2. Dissolution

En cas de rupture d'un accord par l'acheteur, l'acheteur sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 20% du montant du contrat, sans préjudice du droit du vendeur de réclamer des dommages plus importants s'il y a lieu de le faire.

3. Délai de livraison

Les dates indiquées comme délais de livraison des marchandises ne sont qu'indicatives et ne signifient en aucun cas les délais dans lesquels le vendeur s'engage à effectuer la livraison. Un dépassement raisonnable du délai de livraison ne donne pas le droit à l'acheteur d'annuler sa commande, de réclamer une indemnité ou d'en différer le paiement. Si le produit ne peut être livré à temps par la faute du client, une indemnité pour l'occupation des locaux de M.I.P. sera due 8 jours après le délai de livraison convenu, comme suit :

- Diamètre silo < 3 mètres : 250,00 € /semaine
- Diamètre silo 3 – 5 mètres: 400,00 € /semaine
- Diamètre silo > 5 mètres: 1.000,00 € /semaine

Ces montants seront ajustés annuellement au 1er janvier au chiffre de l'indice santé.

4. Prix

Tous nos prix s'entendent hors TVA, départ usine. Sauf convention contraire, seule la production du bien commandé est incluse dans le contrat. Toutes les autres prestations sont à la charge de l'acheteur et non incluses dans le prix, y compris et sans limitation tous les travaux de génie civil, les frais d'emballage et de conditionnement, les frais de transport, les éventuels droits d'importation, tous les frais de montage et d'installation. Le prix est garanti pour une période de 3 mois. Ensuite, le prix est automatiquement ajusté en fonction du coût des matières premières et autres matériaux, des coûts d'emballage, des coûts de transport, des salaires et traitements, des charges sociales, des droits d'importation, des taxes sur les ventes, des primes d'assurance, des taux de change et des taux de change ou de tout autre facteur pouvant influer sur le prix.

5. Etudes et projets

Au cas où M.I.P. se voit confier par l'acheteur une mission d'étude ou la conception d'une installation plus complexe, les données techniques sont fournies par le client sous sa seule responsabilité. M.I.P. réalisera l'étude et/ou la conception au mieux de ses capacités. Si la conception est approuvée par le client, M.I.P. cette approbation unique vous dégage complètement de toute responsabilité et l'exécution de la conception conformément au plan ou au devis approuvé se fera aux risques et périls de l'acheteur. L'acheteur est réputé avoir entièrement vérifié la conception en question et, le cas échéant, l'avoir recalculée et décharge M.I.P. de toute responsabilité à cet égard, même en cas de négligence grave. Toutes les études, plans et documents sont et restent notre propriété, protégés par les droits de propriété intellectuelle. Lorsqu'elles sont remises à l'acheteur, elles ne peuvent être utilisées abusivement par ce dernier. Ils ne peuvent en aucun cas être montrés ou utilisés par des tiers. Le demandeur des plans et les tiers restent solidairement responsables de toute utilisation abusive et M.I.P. se réserve le droit de réclamer une indemnisation. Toutes les études, plans et documents doivent être restitués à première demande. Les études, conceptions et devis seront facturés à 10% du coût prévisionnel de réalisation du projet concerné. Si la commande avec M.I.P. arrive, ce montant sera déduit du coût final.

6. Transition des risques

L'acheteur supporte le risque des marchandises faisant l'objet du contrat à partir du moment où elles quittent l'usine.

7. Transport

Même si nous effectuons le transport, cela se fait en tant qu'agent de l'acheteur, qui est tenu de vérifier l'état des marchandises à l'arrivée pour les dommages de transport.

8. Paiements et réserve de propriété

Sauf convention contraire, toutes les factures sont payables au comptant à Rijkevorsel sur notre numéro de compte bancaire. Un intérêt moratoire de 10% à compter de la date de facturation est dû de plein droit et sans mise en demeure pour les sommes échues. De plus, en cas de retard de paiement, le montant dû sera majoré de 10% avec un minimum de 100 €, de plein droit et sans mise en demeure. Les chèques et lettres de change ne font office de paiement qu'après encaissement. M.I.P. se réserve le droit à tout moment, même pendant l'exécution du contrat, de demander des garanties à l'acheteur et/ou des acomptes jusqu'à la facturation définitive. M.I.P. se réserve le droit d'allouer un plafond de crédit à l'acheteur et peut suspendre toute commande en cas de dépassement de ce plafond, sans que cela ait pour conséquence que le contrat d'achat-vente puisse être considéré comme résilié. A défaut de paiement par l'acheteur, M.I.P. se réserve le droit de suspendre de plein droit et sans mise en demeure toutes obligations envers l'acheteur et/ou de les considérer comme dissoutes, sans préjudice de son droit à indemnisation. Des erreurs de calcul ou des erreurs matérielles évidentes peuvent être commises par M.I.P. être rectifié à tout moment sans compromettre l'accord lui-même. Les marchandises restent la propriété de M.I.P. tant que le prix d'achat n'a pas été entièrement payé. Dans le cas où des avances ont été versées, le droit de propriété est transféré lorsque 90% du prix convenu a été payé. La réserve de propriété s'étend également à la créance de l'acheteur au titre de la revente. L'acheteur est responsable de tout dommage causé à M.I.P. biens possédés. L'acheteur s'engage à ne pas vendre les marchandises ni à les remettre à des tiers ou à les donner en garantie tant qu'elles restent la propriété de M.I.P. rester. En cas de non-respect par l'acheteur de ses obligations, M.I.P. le droit d'exercer la réserve de propriété sans intervention judiciaire. Dans ce cas, l'acheteur autorise M.I.P. notamment de reprendre la marchandise livrée où que se trouve cette marchandise et de reconnaître que la reprise n'entraîne pas la dissolution du contrat.

9. Acceptation et réclamations

L'acheteur est tenu de vérifier les marchandises pour les défauts visibles immédiatement après la livraison. En l'absence de réclamations pour vices apparents au plus tard dans les 8 jours suivant la livraison de la marchandise, la marchandise est réputée acceptée. Le montage et l'utilisation des marchandises concernées sont considérés comme une acceptation expresse. En raison de la nature des matières premières utilisées, des différences de couleur peuvent apparaître dans le produit final. De telles différences de couleur ne constituent pas un défaut et ne peuvent donner lieu à un refus de livraison ou à une réduction de prix. En cas de non-acceptation, l'acheteur est responsable de la conservation, de la surveillance et du stockage des marchandises livrées sans M.I.P. une redevance est due pour cela. Sous réserve de la responsabilité de M.I.P. pour les défauts visibles, M.I.P. des vices cachés ou autres des produits livrés responsables pendant une période de 2 ans. Passé ce délai, toute garantie expirera et M.I.P. Aucune autre intervention n'est requise, même pour les vices cachés qui ne seraient apparus qu'après ce délai de 2 ans. Tout recours à une quelconque garantie ou obligation d'indemnisation de la part de M.I.P. donne lieu au maximum à la réparation de la mauvaise ou de la mauvaise exécution, à une nouvelle livraison de l'article commandé ou à une réduction du prix de la mauvaise ou de la mauvaise exécution au choix de M.I.P..

Les pièces mobiles, les pièces sujettes à usure ou les pièces sensibles à la pression, telles que les tuyaux de remplissage et les regards, ne sont jamais remplacées sous garantie et les frais de réparation ou de remplacement sont dans ce cas toujours à la charge de l'acheteur. En cas de réparation ou de renouvellement, l'acheteur est dans tous les cas tenu de supporter les frais de transport, d'expédition et de déménagement supplémentaires et les heures de travail. M.I.P. n'est en aucun cas tenue de payer les dommages indirects et ne sera responsable que des dommages causés à l'objet livré lui-même à l'exclusion de tout autre dommage, quelle qu'en soit la dénomination. Sauf indication explicite dans la commande, les marchandises livrées ne sont pas résistantes aux substances agressives ou corrosives. Sauf convention expresse contraire, M.I.P. ne garantit pas le placement et limite l'obligation de M.I.P. s'engage à livrer la marchandise sur le site.

En cas de réclamation pour défaut ou dommage par M.I.P. assurance qui couvre un sinistre, la responsabilité de M.I.P. en tout état de cause limité à ce qui est versé par l'assureur au titre de la police.

10. Responsabilité pour les services

Tous les services et conseils, de quelque nature qu'ils soient, sont fournis au mieux de ses possibilités, compte tenu des informations fournies par l'acheteur à M.I.P. sont prévus. Ce que M.I.P. ses prestations et conseils ne concernent que des obligations de moyens.

11. Heures de travail

Les heures de travail chez l'acheteur sont calculées à partir du départ du personnel M.I.P de l'usine jusqu'au retour du personnel à l'usine. Les frais de déplacement et les frais d'hébergement sont toujours à la charge de l'acheteur.

12. Assemblage

L'acheteur est seul responsable de prendre toutes les mesures en vue du montage. Il est responsable, entre autres, de l'accessibilité du lieu de montage et de prendre les dispositions nécessaires en temps utile, y compris l'alimentation électrique, la disponibilité des bases de montage, etc. Tous les frais d'installation sont à la charge de l'acheteur.

L'acheteur est responsable de tous les dommages résultant d'un défaut du socle sur lequel le montage doit avoir lieu.

13. Force majeure

Cas de force majeure, saisies de toute nature et pour quelque cause que ce soit, toutes perturbations et empêchements dans le commerce et les livraisons, tous événements imprévus chez M.I.P., ou dans les sociétés où M.I.P. ses marchandises ou matières premières, tous obstacles ou retards de transport, ainsi que la non-livraison des marchandises par les fournisseurs de MIP, grèves, lock-out, interdiction ou restriction d'exportation et d'importation, incendie ou accident, mobilisation, guerre, émeute ou disposition légale, donner MIP le droit d'annuler ou de suspendre temporairement ses obligations de livraison en tout ou en partie et définitivement.

14. Litiges

Le droit belge s'applique à cet accord. En cas de litige, seuls le Tribunal de Commerce Anvers Turnhout Division, le Tribunal de Première Instance Anvers Turnhout Division ou le Tribunal de Paix Turnhout II sont habilités à en connaître.

M.I.P
TANKS & SILOS

M.I.P. Solutions NV

Vaart 20
2310 Rijkevorsel,
Belgique

T. +32 3 311 68 66
F. +32 3 311 79 38

Info@mip-nv.com
www.mip-nv.com